

The logo for SIMM, with 'S' in green and 'IMM' in blue, underlined with a green line.

**SIMM**

système  
d'information sur  
le milieu marin

A large, stylized graphic of ocean waves in various shades of blue and teal, filling the upper and middle portions of the page.

## Compte rendu réunion du groupe de pilotage du langage commun

---

Steven PIEL

24 février 2021

Version : 1.0

## Historique du document

**Date de création :** 02 février 2021

**Dernière modification :** 24 février 2021

**Version :** 1.0

Version	Date	Note
0.1	08/02/2021	Création du document
1.0	24/02/2021	Consolidation du compte-rendu suite à la relecture par les membres du groupe de pilotage du langage commun

## Personnes présentes (en visioconférence)

Organisme/Service	NOM	Prénom	Adresse électronique
Cerema	BOULAND	Sébastien	<a href="mailto:sebastien.bouland@cerema.fr">sebastien.bouland@cerema.fr</a>
OFB	CHATAIGNER	Julie	<a href="mailto:julie.chataigner@ofb.gouv.fr">julie.chataigner@ofb.gouv.fr</a>
DREAL Normandie	DEFENOUILLE	Julien	<a href="mailto:julien.defenouillere@developpement-durable.gouv.fr">julien.defenouillere@developpement-durable.gouv.fr</a>
MTE/CGDD/SRI/ECOLAB	DISSARD	Olivier	<a href="mailto:olivier.dissard@developpement-durable.gouv.fr">olivier.dissard@developpement-durable.gouv.fr</a>
Shom	DURUPT	Mélanie	<a href="mailto:melanie.durupt@shom.fr">melanie.durupt@shom.fr</a>
Pôle INSIDE, BRGM	GRELLET	Sylvain	<a href="mailto:s.grellet@brgm.fr">s.grellet@brgm.fr</a>
MTE/CGDD/SDES	LAMPREA	Katerine	<a href="mailto:katerine.lamprea@developpement-durable.gouv.fr">katerine.lamprea@developpement-durable.gouv.fr</a>
MTE/DGALN/DEB	LECHENE	Alain	<a href="mailto:alain.lechene@developpement-durable.gouv.fr">alain.lechene@developpement-durable.gouv.fr</a>
MTE/DGALN/DEB	LY	Hélène	<a href="mailto:helene.ly@developpement-durable.gouv.fr">helene.ly@developpement-durable.gouv.fr</a>
OIEAU	MEUNIER	Dimitri	<a href="mailto:d.meunier@oieau.fr">d.meunier@oieau.fr</a>
Ifremer	NYS	Cécile	<a href="mailto:cecile.nys@partenaire-exterieur.ifremer.fr">cecile.nys@partenaire-exterieur.ifremer.fr</a>
OFB	PIEL	Steven	<a href="mailto:steven.piel@ofb.gouv.fr">steven.piel@ofb.gouv.fr</a>
Ifremer	RABEVOLO	Clémence	<a href="mailto:clemence.rabevolo@ifremer.fr">clemence.rabevolo@ifremer.fr</a>
Ifremer	ROUYER	Armelle	<a href="mailto:armelle.rouyer@ifremer.fr">armelle.rouyer@ifremer.fr</a>
Ifremer	SATRA	Catherine	<a href="mailto:catherine.satrap@ifremer.fr">catherine.satrap@ifremer.fr</a>
CNRS	SUDRE	Joel	<a href="mailto:joel.sudre@legos.obs.mip.fr">joel.sudre@legos.obs.mip.fr</a>

## Points à l'ordre du jour

### 1. Feuille de route 2021 du SAR

- Steven PIEL, en charge du pilotage du SAR (OFB)

Une version prévisionnelle de la feuille de route 2021 du SAR est présentée, cf. feuille de calcul dénommée « 2021 (prévisionnel) » sur le fichier en ligne suivant :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1aNCaZrPR2lQZIMJpuKfaHoBsnP1lcm0Te13jzAJWqUs/edit#gid=214405563>

Parmi les travaux prévus, des tâches spécifiques sont prévues concernant notamment (liste non exhaustive) :

- le futur référentiel géographique des ports (en lien avec le Cerema),
- le référentiel des paramètres (en lien avec le BODC)
- la qualification de la donnée
- le futur référentiel relatif à la typologie des ouvrages côtiers (en lien avec le Cerema)
- le référentiel géographique des communes littorales
- la production de dictionnaires de données pour un certain nombre de référentiels géographiques déjà diffusés
- un modèle de données concernant les aires marines protégées avec la production de deux scénarios d'échange (en lien avec l'OFB et le Shom d'une part et en lien avec l'UMS Patrinat d'autre part)
- le futur référentiel des habitats.

Remarques diverses :

- D. MEUNIER : faire attention aux chevauchements avec des référentiels existants sur le littoral et les estuaires.
- S. GRELLET : concernant le référentiel « programme de gestion », il existe pour les zones de gestion un thème dédié au niveau du rapportage INSPIRE
- J. CHATAIGNER : il conviendrait de rajouter une ligne concernant les outils ; S. PIEL : il existe un [document de travail existant](#) produit par le SAR à ce sujet qui est mis à jour régulièrement, en lien avec le groupe urbanisation du SIMM.
- O. DISSARD : il serait utile de contextualiser les priorités du SAR dans un document synthétique (1 à 2 pages maximum) qui viendrait en complément de la feuille de route.

### 2. Référentiel des paramètres

- Clémence RABEVOLO, secrétariat technique du SAR (Ifremer)  
Support de présentation : <https://ged.ofb.fr/share/s/0CyOWyLRRhGYUjb6G6y9zQ>  
En juin 2020, le choix du groupe de pilotage du langage commun a été d'adopter le P01 du BODC comme référentiel des paramètres pour le SIMM. Cela implique de traduire le référentiel de l'anglais au français d'une part et d'assurer le lien avec le référentiel analytique du Sandre d'autre part (interopérabilité entre SI fédérateurs).

Fin 2020, un projet a été élaboré avec le BODC en vue de traduire et transcoder les P01 nécessaires au SIMM. Le choix a été fait de mener à bien ce travail à partir des quintuplés PSFMU (paramètres, supports, fractions, méthodes, unités) du référentiel analytique du Sandre utilisés au niveau de la banque Quadrige. En effet, il n'était pas envisageable de travailler sur l'entièreté du référentiel P01 ou du référentiel analytique. Les éléments du référentiel du Sandre utilisés dans Quadrige sont donc une bonne première base de travail pour être en mesure de proposer un certain nombre de P01 en français, conformément aux besoins du SIMM en terme de thématique.

Le travail envisagé est prévu en 4 étapes :

- 1) Transcodage entre les PSFMU Sandre et les vocabulaires contrôlés du BODC à partir d'une extraction récente de Quadrige
- 2) Traduction des termes du BODC en français
- 3) Intégration des labels en français dans la base du BODC, et création des P01 équivalents aux associations PSFMU de Quadrige
- 4) Développement d'une API/web-service d'accès au P01 en français sur le portail du SAR avec le transcodage avec les codes Sandre

Un support de l'équipe du BODC est prévu tout le long du projet et côté SAR, 4 mois d'un CDD « SIMM » devrait être consacré à ce travail (en particulier les étapes 1 et 2).

Remarque de S. GRELLET : il est important que l'API / web-service d'accès au P01 en français sur le portail du SAR avec le transcodage avec les codes Sandre soit faite selon les pratiques des registres de vocabulaire contrôlé (donc du websémantique). Ceci afin d'exploiter au maximum les liens entre les différents systèmes et également se lier avec et être visible dans d'autres dynamiques européennes et nationale.

### 3. Qualification de la donnée

- Clémence RABEVOLO, secrétariat technique du SAR (Ifremer)
- Documents : [SIMM-PRE-ParamètresQualification-210202.pdf](#)

Une nouvelle version du document « principes généraux de qualification des données du SIMM » a été mise en ligne ([version 0.5](#)). Celle-ci vient préciser le rôle des producteurs et banques du SIMM dans la qualification des données diffusées et indique différentes recommandations en matière de communication des informations de qualification des données.

Ce document a également été revu sur la forme avec une réorganisation qui se veut plus claire et des ajouts d'encarts, schémas synthétiques ou exemples permettant de mettre en avant les bonnes pratiques.

Il est convenu de transmettre au SAR d'ici le 16/02 les éventuelles remarques sur ce document.

### 4. Référentiel des ports

- Armelle ROUYER, secrétariat technique du SAR (Ifremer)
- Support de présentation : [GPLangageCommun\\_02022021\\_ports.pptx](#)

Concernant le référentiel des ports en cours de construction, un [document de synthèse relatif au cadre juridique et réglementaire des ports](#) a été mis en ligne le 19/01/2021. Celui-ci a été réalisé par le cabinet juridique Allegans et le bureau d'études Terra Maris. Il expose des grands principes et des recommandations, notamment concernant la définition d'un port et le périmètre associé. Il souligne également l'importance des textes de création dans la constitution du référentiel (nom du port, informations géographiques, commune de rattachement, etc.). Enfin, il confirme l'importance du LOCODE pour les ports de commerce, ce code étant utilisé à l'échelle internationale.

Concernant les étapes prévues au niveau du mandat, quatre d'entre elles sont prévues cette année, à savoir :

- Faire émerger un réseau fédérateur (en lien avec le Cerema et DGITM)
- Construction d'un modèle de données et rédaction de spécifications (travail en cours)
- Constituer un jeu de données initial (en lien avec le Cerema également)
- Intégrer le référentiel national des ports par les instances européennes et internationales (en lien avec l'IGN, en tant que point focal pour les UN-LOCODE gérés par l'UNECE).

Une [page dédiée](#) a été mise en place sur le portail du SAR pour permettre aux personnes intéressées de suivre ce chantier.

M. DURUPT demande quelles sont les limites qui seront utilisées pour déterminer l'emprise portuaire. Selon le texte réglementaire associé à un port, le SAR tiendra compte des limites administratives, des limites de circonscription, des ZMFR, des limites portuaires des ports militaires, du cadastre et du fichier des impôts.

## 5. Référentiel des habitats

- Steven PIEL, en charge du pilotage du SAR (OFB)

Un [projet de mandat concernant un référentiel des habitats](#) est soumis à validation du groupe de pilotage commun.

Deux remarques sont formulées en séance, à savoir :

- Etablir la liste du groupe d'experts sur lequel le SAR mènera son travail d'analyse et y inclure notamment le ou la responsable surveillance et évaluation pour la DCSMM, et inclure un expert d'un conservatoire botanique national
- Un lien est également à faire avec CARHAB qui est porté par l'UMS PatriNat en lien avec le référentiel HABREF.

Il est convenu de transmettre d'éventuelles autres remarques au SAR d'ici le 16/02 en vue de valider ce projet de mandat et d'établir par la même occasion la liste du groupe d'experts avec laquelle le SAR travaillera.

## 6. Points divers

- Clémence RABEVOLO, secrétariat technique du SAR (Ifremer)
- Support de présentation : [GPLangageCommun\\_02022021\\_communes+ouvrages.pptx](#)

**Typologie des ouvrages côtiers :** le SAR a produit en octobre 2020 un [document de conclusion](#) et a proposé une première typologie suite à la sollicitation d'un groupe d'experts. En novembre 2020, une note de synthèse entre la typologie proposée par le SAR et les notions d'artificialisation dans le cadre de la DCSMM a également été produite en vue d'un COPIL artificialisation prévu en décembre 2020. A. LECHENE indique qu'une réunion entre la DEB et la DHUP s'est tenue la semaine dernière à ce sujet afin de bien articuler les approches entre le milieu terrestre d'une part et le milieu marin et littoral d'autre part. La réunion prévue initialement en décembre 2020 devrait être reprogrammée prochainement (courant février 2021).

J. DEFENOUILLE indique qu'il faudrait prendre en compte ce qui est fait au niveau des collectivités territoriales pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

**Communes littorales :** Un GT communes littorales a été mis en place par le SAR en novembre 2020 (cf. [compte-rendu en ligne](#)). Celui-ci a permis d'aboutir depuis le 14 janvier 2021 à la production par la DGALN d'un nouveau jeu de données accessibles en opendata et faisant consensus :

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/communes-de-la-loi-littoral-au-code-officiel-geographique-cog-2020/>

Celui-ci devrait être à présent mis à jour annuellement en lien avec le code officiel géographique (COG) produit par l'INSEE. A noter l'absence pour le moment de flux standardisés OGC fonctionnels au niveau de l'IDG Sextant (flux WMS et WFS).

## 7. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du groupe de pilotage du langage commun est prévue mardi 1<sup>er</sup> juin 2021 de 10h à 13h00.